

Québec, le 26 janvier 2016

À qui de droit,

Commission de consultation publique sur le projet de PMGMR 2016-2021

Communauté métropolitaine de Québec

Québec

Objet : Projet de PMGMR de la CMQ : commentaires et questionnements

Bonjour,

J'ai lu avec attention le document de présentation du PMGMR. Il s'agit d'un excellent document de synthèse qui permet de bien saisir le contexte, les données de base, les orientations, les enjeux et les objectifs généraux du projet. Je félicite donc toute l'équipe de spécialistes et d'élus qui se sont attelés à la tâche afin d'élaborer le projet PMGMR de la CMQ.

En tant que spécialiste de la gestion municipale des matières résiduelles, je suis particulièrement intéressé par le sujet. Toutefois, c'est surtout à titre de citoyen de Québec que je désire vous faire part d'une série de constats généraux et de questions qui pourraient alimenter la réflexion des commissaires en vue de bonifier le PMGMR.

Mesures proposées

Dans un premier temps, force est de constater que la très grande majorité des mesures proposées dans le plan d'action sont plutôt vagues et d'ordre général. De plus, les moyens qui seront mis de l'avant sont mal définis de sorte qu'il est difficile de savoir avec certitude si les objectifs visés pourront réellement être atteints à l'intérieur des échanciers présentés. Dans certains domaines, le PMGMR pourrait inclure des actions plus spécifiques et concrètes.

Solutions mur à mur

Les mesures proposées s'appliquent sans distinction à l'ensemble du territoire de la CMQ et ne font aucune référence aux spécificités de chacune des MRC. Même à l'intérieur de la Ville de Québec, le milieu bâti est diversifié et la densité variable d'un secteur à l'autre suggère que plus d'une approche pourraient être utilisées pour optimiser les 3RV. L'opportunité de moduler les services, ou les niveaux de service, en fonction des divers milieux à desservir ne semble pas avoir été prise en compte à ce stade-ci car à aucun moment il n'en est fait mention dans le document. Cette option mériterait au moins une analyse coût-bénéfice.

Traitement des matières organiques

Christian Paré

2752, Arthur-Buies, Québec, Qc, G1W 3K8

«BlocAdresse»«BlocAdresse», «BlocAdresse»«BlocAdresse»

Téléphone : «BlocAdresse» Adresse de messagerie : «BlocAdresse»

En ce qui concerne la collecte des matières organiques, le projet de PMGMR ne précise pas comment les municipalités (MRC) pourront atteindre un taux d'adhésion et de participation des citoyens qui garantira une récupération optimale des quantités requises pour faire fonctionner les usines (installations de traitement). L'expérience vécue par d'autres grandes villes canadiennes démontre que les quantités de matières organiques potentiellement disponibles dans les matières résiduelles sont rarement récupérées aux niveaux anticipés initialement, à moins d'efforts très soutenus. Or, ces efforts ne sont pas assez développés dans le PMGMR. Cela est préoccupant dans la mesure où les municipalités de la CMQ prévoient investir des dizaines de millions de dollars dans une usine de biométhanisation ; il est donc important que la conception de cette dernière soit en adéquation avec les tonnages qui seront réellement collectés auprès des citoyens et des ICI.

Les délais de construction des usines sont réalistes mais décourageant d'un point de vue environnemental. En effet, les citoyens ne pourront pas trier leurs matières organiques avant 2022. Ce délai incroyable, et l'absence de mesures transitoires, qu'elles soient permanentes ou non, mettront la Ville de Québec en queue de peloton au niveau de la performance en gestion des matières résiduelles parmi toutes les grandes villes du Québec. L'impact prévisible de ce retard pourrait être une réduction considérable des montants reçus en compensation et en redevances avec pour effet collatéral d'augmenter les coûts globaux de gestion des matières résiduelles.

Compte tenu des délais minimum annoncés pour que le service soit disponible pour le secteur résidentiel, ne serait-il pas possible d'envisager de s'attaquer au gisement de matières organiques disponibles chez les gros générateurs du secteur ICI ? Le nombre moins élevé de points de collecte et la nature souvent plus uniforme des matières organiques provenant du secteur ICI mériterait qu'on s'attarde à cette option dans le cadre du PMGMR.

L'autre enjeu majeur qui n'est pas soulevé dans le document est celui du devenir du digestat qui sera produit et de son éventuelle mise en valeur. Il n'est aucunement fait mention de mesures précises concernant le développement des marchés et des débouchés potentiels pour les digestats. Considérant les quantités importantes qui seront générées à chaque année et la nature particulière de ce sous-produit, il apparaît primordial de prévoir dès le départ des efforts de mise en marché et de promotion de ce produit auprès des utilisateurs potentiels, que ce soit en agriculture, en horticulture ou pour d'autres applications. À défaut de le faire, la CMQ pourrait se retrouver avec une matière supplémentaire à éliminer, avec les coûts qui y seraient associés.

Augmentation des coûts

Le document est muet sur l'augmentation des coûts pour les citoyens et les ICI. Une estimation de l'impact du PMGMR sur le tarif de gestion des matières résiduelles serait plus que pertinente et permettrait de relativiser l'effort financier requis de la part des citoyens et des ICI pour atteindre les objectifs du PMGMR.

Christian Paré

2752, Arthur-Buies, Québec, Qc, G1W 3K8

«BlocAdresse»«BlocAdresse», «BlocAdresse»«BlocAdresse»

Téléphone : «BlocAdresse» Adresse de messagerie : «BlocAdresse»

Espérant très sincèrement que ces quelques réflexions, commentaires et suggestions pourront être utiles à la démarche de bonification du projet de PMGMR, recevez mes salutations les plus cordiales.

Christian Paré

Christian Paré

2752, Arthur-Buies, Québec, Qc, G1W 3K8

«BlocAdresse»«BlocAdresse», «BlocAdresse»«BlocAdresse»

Téléphone : «BlocAdresse» Adresse de messagerie : «BlocAdresse»